

COMMUNE DE BUSSY LE REPOS
COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 8 avril 2017

Convocation du 03/04/2017

Afférents au Conseil Municipal : 11

Qui ont pris part à la délibération : 10

En exercice : 11

L'an deux mil dix-sept, le vingt-quatre mars à 18h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sandrine SABARD, Maire de la commune.

Étaient présents :

Mme SABARD Sandrine, M.THUOT Thierry, Mme MAZATEAU Séverine, Mme D'ARJUZON Marie Thérèse.M. RONOT Thierry, Mme GHAZARYAN Anne-Sophie,M. FRANÇOIS Jean-Pierre M. VILLE-RENON Frédéric, Mme CRUAU Charlotte.

Absent représenté : M.CAZIN Christian représenté par M RONOT Thierry

Absent excusé: M. DAVID de SAUZZEA Sébastien

Secrétaire de séance :

Mme GHAZARYAN Anne-Sophie est élue secrétaire de séance et accepte le poste.

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et adopté.

Rappel de l'ordre du jour :

- Impôts directs : vote des taux communaux
- Budget communal
 - o Vote du compte administratif 2016
 - o Vote du compte de gestion 2016
 - o Affectation du résultat
 - o Vote du budget 2017
- Budget service eau assainissement
 - o Vote du compte administratif 2016
 - o Vote du compte de gestion 2016
 - o Affectation du résultat
 - o Vote du budget 2017
- Questions diverses

2017/04/08/01

Impôts directs : vote des taux communaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,
DECIDE de garder un taux fixe par rapport à 2016 pour les quatre taxes d'impôts directs suivant le tableau ci-dessous :

Taxes	Base d'imposition	Taux Votés	Produit Fiscal
Habitation	382 000	20,00 %	76 400€
Foncière (bâti)	264 000	14,12 %	37 276€
Foncière (non bâti)	71 900	46,81 %	33 656€

TOTAL Produit Fiscal attendu

147 332€

2017/04/08/02

Budget communal Compte Administratif 2016

Mme MAZATEAU Séverine donne lecture du compte administratif 2016 qui se présente ainsi

Investissement

	Prévu :	Réalisé :	Reste à réaliser :
Dépenses	136 192,22 €	44 782,15€	0,00
Recettes	136 192,22€	38 833,66€	0,00

Résultat d'Investissement : **-5 948,49€**

Fonctionnement

	Prévu :	Réalisé :	Reste à réaliser :
Dépenses	421 567,53€	242 105,98€	0,00
Recettes	421 567,53€	437 755,77€	0,00

Résultat de Fonctionnement : **195 649,79€**

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement	-5 948,49€
Fonctionnement	195 649,79€

Résultat global : **189 701,30€**

Hors de la présence de Mme SABARD, Maire,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité
Approuve le compte administratif du budget communal 2016.

2017/04/08/03

Budget communal Compte de Gestion 2016 :

Mme le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur, il se présente ainsi :

	Investissement	Fonctionnement	Total section
Recettes			
Prévue :	136 192.22€	421 567.53€	557 759.75€
Titre de recette émis	28 141.44€	265 505.24€	293 646.68€
Réduction de titre	0.00	0.00	
Recettes nettes	28 141.44€	265 505.24€	293 646.68€

	Investissement	Fonctionnement	Total section
Dépenses			
Prévue	136 192.22€	421 567.53€	557 759.75€
Mandats émis	44 782.15€	242 603.74€	287 385.89€
Annulation de mandat	0.00	497.76	
Dépenses nettes	44 782.15€	242 105.98€	286 888.13€
Résultat de l'exercice 2016			
Excédent		23 399.26€	6 758.55€
Déficit	16 640.71€		

Résultat de l'exercice 2015	Résultat de l'exercice 2016	Intégration CCV	Résultat de clôture 2016
141 427.47€	6 758.55€	41 515.28€	189 701.30€

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour le budget communal 2016.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

2017/04/08/04

Affectation du résultat au budget communal 2017 :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation de résultat de l'exercice 2016,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de	23 399,26€
Un excédent reporté de	172 250,53€
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	195 649,79€
Un déficit d'investissement de	5 948,49€
Soit un besoin de financement de	5 948,49€

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit :

Résultat de fonctionnement au 31/12/2016	195 649,79€
Affectation complémentaire (1068)	5 948,49€
Résultat reporté en fonctionnement (002)	189 701,30€
Résulta d'investissement reporté (001)	5 948,49€

2017/04/08/05

Vote du budget Communal 2017 :

Après lecture faite par Madame Le Maire,
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

ADOpte le budget primitif communal 2017, comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	460 374,36€	144 161,67€
RECETTES	460 374,36€	144 161,67€

2017/04/08/06

Budget Eau et Assainissement Compte Administratif 2016

Mme MAZATEAU Séverine donne lecture du compte administratif 2016 qui se présente ainsi :

Section d'Investissement

	Prévu :	Réalisé :	Reste à réaliser
Dépenses	82 519,34€	65 975,29€	0,00
Recettes	82 519,34€	45 395,34€	0,00

Résultat d'Investissement : -20 579,95€

Section de fonctionnement

	Prévu :	Réalisé :	Reste à réaliser :
Dépenses	77 434,75€	15 537,05€	0,00
Recettes	77 434,70€	90 291,18€	0,00

Résultat de fonctionnement : 74 754,13€

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement	-20 579,95€
Fonctionnement	74 754,13€
Résultat global :	54 174,18€

Hors de la présence de Mme SABARD, Maire,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité
Approuve le compte administratif du budget communal 2016.

2017/04/08/07

Budget Eau et Assainissement Compte de Gestion 2016 :

Mme le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur, il se présente ainsi :

	Investissement	Fonctionnement	Total section
Recettes			
Prévue :	82 519.34€	77 434.75€	159 954.09€
Titre de recette émis	15 416.00€	22 095.43€	37 511.43€
Réduction de titre	0.00	0.00	
Recettes nettes	15 416.00€	22 095.43€	37 511.43€
Dépenses			
Prévue	82 519.34€	77 434.75€	159 954.09€
Mandats émis	65 975.29€	15 537.05€	81 512.34€
Annulation de mandat	0.00	0.00	
Dépenses nettes	65 975.29€	15 537.05€	81 512.34€
Résultat de l'exercice 2016			
Excédent		6 558.38€	
Déficit	50 559.29€		44 000.91€

Résultat de l'exercice 2015	Résultat de l'exercice 2016	Résultat de clôture 2016
98 175.09€	- 44 000.91€	54 174.18€

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour le budget eau et assainissement 2016.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

2017/04/08/08

Affectation du résultat au budget Eau et Assainissement 2017 :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation de résultat de l'exercice 2016,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de	6 558,38€
Un excédent reporté de	68 195,75€
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	74 754,13€
Un déficit d'investissement de	20 579,95€
Soit un besoin de financement de	20 579,95€

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit :

Résultat de fonctionnement au 31/12/2016	74 754,13€
Affectation complémentaire (1068)	20 579,95€
Résultat reporté en fonctionnement (002)	54 174,18€
Résultat d'investissement reporté (001)	20 579,95€

2017/04/08/09

Vote du budget Eau et Assainissement 2017 :

Après lecture faite par Madame Le Maire,
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

ADOPTE le budget primitif communal 2017, comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	68 212,63€	49 061,22€
RECETTES	68 212,63€	49 061,22€

Question diverse :

Mme le Maire informe l'assemblée qu'une demande est déposée au secrétariat des syndicats intercommunaux afin de nous transmettre copie des convocations et des comptes rendus des réunions.

Pour extrait conforme
Pour affichage
Le Maire,
Sandrine SABARD